

Contrat de ville SAINT-QUENTIN- EN-YVELINES

**2015
➤ 2022**



SYNTHÈSE ÉVALUATION
sqy.fr/politiquedelaville



La Politique de la ville, c'est :

- corriger les inégalités de destin**
- assurer l'équité sociale**
- faire République**

sommaire

Les sources

- 1** p. 5 > **Lois et contrats cadres**
 - A > Les compétences de SQY
 - B > Le partage des compétences
 - C > SQY et ses quartiers prioritaires
 - D > Deux années de crise sanitaire
- 2** p.11 > **Gouvernance et organisation**
 - A > Schéma d'organisation du contrat de ville intercommunal
 - B > Schéma documents contractuels, instances et opérateurs du contrat de ville intercommunal 2015-2022
 - C > Instances, participations et référents
 - D > Focus évaluation " Pluricité " 2018 sur le fonctionnement et la gouvernance du contrat de ville
 - E > Taux de participation des 34 signataires aux différentes instances du contrat de ville
- 3** p.17 > **Portraits du territoire de SQY et des Quartiers Politique de la ville**
 - A > Les territoires de la politique de la ville
 - B > Une politique publique qui s'articule autour de 15 outils structurants
- 4** p.33 > **Démarche d'évaluation du contrat de ville intercommunal**
 - A > Méthode et déroulé
 - B > Capitalisation des données brutes depuis 2015
 - C > Une évaluation en marchant
 - D > Dernières étapes du calendrier
 - E > Premiers éléments d'évaluation 2021
- 5** p.39 > **Zoom sur les thématiques prioritaires :**
Santé - Cadre de vie - Emploi et insertion - Éducation - Accès au droit et au service public
- 6** p.47 > **Zoom sur les annexes obligatoires :**
Plan de Prévention de la Radicalisation (PPR)
Plan égalité femme-homme, Plan de lutte contre les discriminations, le racisme, l'anti-sémitisme et la haine anti-LGBT
L'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties
Programmes de rénovation urbaine - Trappes, La Verrière, Plaisir
- 7** p.57 > **La participation des habitants**
- 8** p.61 > **Budget et Pacte fiscal et financier de solidarité**
 - A > Budget Global sur SQY
 - B > Budget Politique de la ville sur SQY
 - C > Pactes financiers et fiscaux de solidarité - 2017/2020 et 2022/2026

LES SOURCES

- Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 dite de la programmation pour la ville et la cohésion urbaine
- Circulaire premier ministre du 22 janvier 2019 – Mobilisation nationale pour les habitants des QPV. Rénovation des Contrats de ville sous la forme d'un protocole d'engagements réciproques et renforcés
- Contrat de ville de Saint-Quentin-en-Ville 2015-2020 voté le 8/10/2015
- Contrat de ville de Saint-Quentin-en-Ville 2017-2020 voté le 21/12/ 2017
- Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés voté le 5/03/2020
- Plan Égalité Femme-Homme voté le 21/12/2017 (PEFH)
- Plan de Prévention de la Radicalisation voté le 21/12/2017 (PPR)
- Plan de Lutte contre les Discriminations, le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT voté le 9 juin 2016
- Convention sur l'abatement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties votée le 9 juin 2016
- Avenant TFPB n°1 voté le 8/12/2016
- Avenant TFPB n°2 voté le 24 /12/2020
- Élaboration du PEFH : Rapport EGAE - 2017
- Rapport PLURICITÉ sur l'évaluation intermédiaire du Contrat de Ville – 2018
- ATLAS des QPV septembre 2017 et janvier 2022
- Fiche Revenus INSEE – septembre 2022
- Synthèse des QPV – Direction de l'Évaluation des Politiques Publiques 2019
- Rapports annuels Politique de la ville de 2015 à 2020
- Entretiens avec les Maires 2020 et 2022
- 2021 : Entretiens Outils structurants
- 2021 : Entretiens membres du COTECH restreint
- 27 septembre 2022 : COTECH élargi
- 27 septembre 2022 : Réunion Opérateurs de la Politique de la Ville
- 2021 : Questionnaires en ligne signataires Contrat de Ville
- 2021 : Portraits de territoire CDY
- Synthèses thématiques – CRPV de janvier à juillet 2022
- Entretiens membres COTECHs restreints 2021
- Entretiens outils structurants 2022
- Questionnaire en ligne pour les signataires du Contrat de ville

Avertissements

Certains chiffres sont issus des rapports annuels (Maurepas et Plaisir n'apparaissent qu'à partir de 2017 - Élargissement du territoire).

Public touché : le nombre de bénéficiaires cumulé sur plusieurs années, un bénéficiaire peut être positionné sur plusieurs actions la même année.

16 actions ciblant la totalité des habitants des QPV, soit 24 % des bénéficiaires : il s'agit de l'action NPRNU (La Verrière, Plaisir et Trappes), l'action des Fresques du Valibout (Plaisir), l'action MOUS (La Verrière), l'action de requalification de l'espace public (Guyancourt), l'action d'étude de faisabilité écocentre solidaire (Plaisir) et l'action d'ingénierie (Maurepas).

La capitalisation des données annuelles concernant les bénéficiaires en QPV reste difficilement homogène sur les différentes années. (Pour certains opérateurs, il est difficile d'obtenir des informations précises : exemple les acteurs de la santé, de l'accès au droit...).

Les actions capitalisées ne concernent que les actions financées par SQY et les communes (pas de vision globale pour les autres signataires).

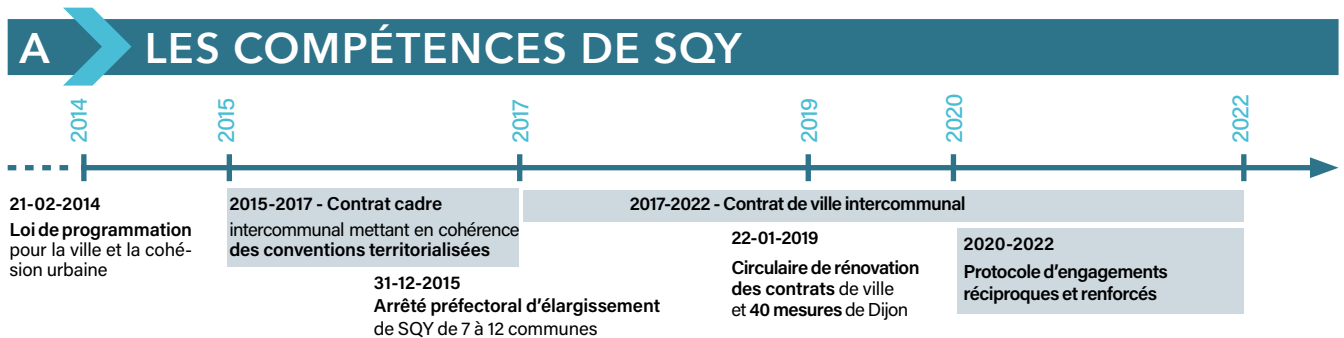


LOIS & CONTRATS CADRES

LOIS & CONTRATS CADRES

C'est la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 qui a fondé la nouvelle politique de la ville. La volonté était de rendre cette politique plus lisible.

L'obligation de produire un rapport annuel a permis d'engager le processus de capitalisation des données des 34 signataires.



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; Création et réalisation d'opérations d'aménagement concertées d'intérêt communautaire ; Organisation de la mobilité.
- Développement économique : actions de développement économique ; Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- Équilibre social de l'Habitat : programme local de l'habitat ; Politique du logement d'intérêt communautaire ; Actions et aides financières en faveur du logement social ; Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.**
- Aire d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion.
- Collecte et traitement des déchets.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire ; Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Assainissement.
- Eau.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Protection et mise en valeur de l'environnement : lutte contre les nuisances sonores.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Actions dans les domaines du sport, de la culture, des affaires scolaires et universitaires et des affaires sanitaires et sociales d'intérêt communautaire.
- Programmation et investissement dans le domaine de l'urbanisme tels qu'interventions et réserves foncières, opération d'aménagement et restructurations urbaines.
- Programmation et investissement en matière de réseaux divers tels que feux tricolores, éclairage public...
- Investissement pour la réalisation des équipements quelle que soit leur localisation.
- Mise en œuvre de la réglementation applicable aux lotissements de plus de 30 logements.
- Autorisations des droits des sols.
- La gestion des équipements et services d'intérêt communautaires fixés par arrêté préfectoral.

Source : arrêté préfectoral du 31-12-2015

La Politique de la ville à SQY « Entre Proximité et logique globale »

Agglomération

SQY porte et met en œuvre la Politique de la ville sur son territoire. Cette politique publique repose sur une organisation qui se structure à différents niveaux de l'action publique : des outils structurants, des opérateurs politique de la ville et des opérateurs de droit commun qui interviennent dans une logique d'intercommunalité, c'est-à-dire une logique d'intérêt commun pour les communes de SQY.

L'offre de SQY s'organise en complémentarité des offres communales et de celles de l'État ou du Département.

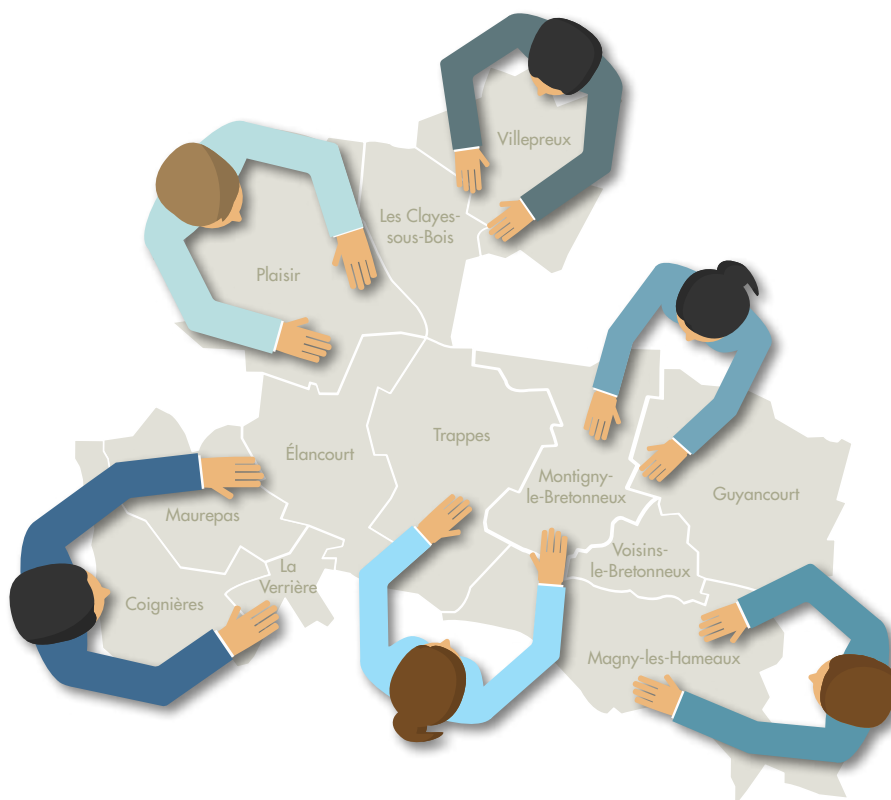
- 15 outils structurants
- 25 opérateurs de la Politique de la ville
- 31 opérateurs de droit commun.

Communes

Les communes proposent une offre de proximité à leurs habitants.

État

L'État propose une offre qui s'appuie sur les 40 mesures nationales (voir Protocole d'engagements réciproques et renforcés).



C > SQY ET SES QUARTIERS PRIORITAIRES

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES EN CHIFFRES



D > DEUX ANNÉES DE CRISE SANITAIRE

➤ Réactivité et adaptation des opérateurs

Les outils structurants et les opérateurs de la politique de la ville sont des professionnels et disposent des compétences-ressources pour adapter leurs actions plus près des besoins : tutorat renforcé de jeunes, soutien aux familles, utilisation des outils numériques...

➤ Constats des opérateurs : les fragilités se renforcent pour les publics les plus vulnérables

« La crise induite par la pandémie n'a pas tardé à plonger les plus précaires dans une situation intenable et à renforcer les inégalités. Si le système français de protection sociale a été efficace et réactif envers une part importante de salariés grâce au financement du chômage partiel, pour les perdants de cette crise, les aides publiques sont loin d'être à la hauteur : moins de 1 % des 100 milliards d'euros du plan de relance sont consacrés aux personnes les plus vulnérables et l'absence de réponses structurelles du gouvernement (ouverture du RSA aux jeunes de moins de 25 ans, prévention des impayés, relance de construction de logements sociaux...) font craindre le basculement de dizaines de milliers de personnes dans la précarité ».

Rapport Fondation Abbé Pierre 2020.

« La pauvreté et les inégalités ont augmenté depuis dix ans en France. Nous payons encore les effets de la crise financière de 2008, dont on n'a pas vraiment tiré toutes les leçons. Et avec la crise sanitaire, on se prépare à des mois difficiles... », s'inquiète Véronique Fayet, la présidente du Secours catholique. Pour cette inlassable militante de la lutte contre la pauvreté, les répercussions économiques et sociales de l'épidémie de Covid-19 ne font guère de doute.

Selon l'Insee, la France comptait 9,2 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté monétaire : soit 1102 euros par mois, en 2019. L'intérêt du rapport que le Secours catholique produit chaque année à partir de ses propres statistiques est de dresser un état de la pauvreté en France avec au moins un an d'avance par rapport aux données officielles de l'Insee.

Rapport du secours catholique 2020.

Politique de la ville



15 outils structurants

40 actions par an

6 communes en QPV et
1 en veille active

15 % de la population

12 
médiathèques




1 500 000
ouvrages
empruntés par an


2 500 ha
de forêts

30 000 000
voyageurs annuels



7
gares



90
lignes

137 étangs et bassins



420 km
d'itinéraires cyclables



CONSTATS

Lourdeur administrative :

3 contractualisations, 3 annexes obligatoires multiples, conventions et plusieurs avenants...

Non convergence des Appels à Projets (AAP)

Quel projet de territoire ?

Confusion grandissante sur le portage et la mise en œuvre de la compétence PDV

La transformation de l'action publique actuelle favorise l'éloignement de l'habitant et la désorganisation des services publics

Création de nouveaux outils sans tenir compte de ce qui existe déjà sur les territoires

La Politique de la ville favorise une vision globale de l'action publique sur un territoire

Le formulaire de demande de subvention de l'État simplifié

QUESTIONNEMENTS

Comment clarifier la répartition des compétences entre les différents niveaux de l'action publique ?

Quelle complémentarité entre les communes, l'intercommunalité, le Département et l'État ?

Comment rendre compte de la mise en œuvre concrète de la politique de la ville ?

Comment simplifier les procédures administratives ?

Comment accompagner les habitants en période de transformation profonde des services publics ?

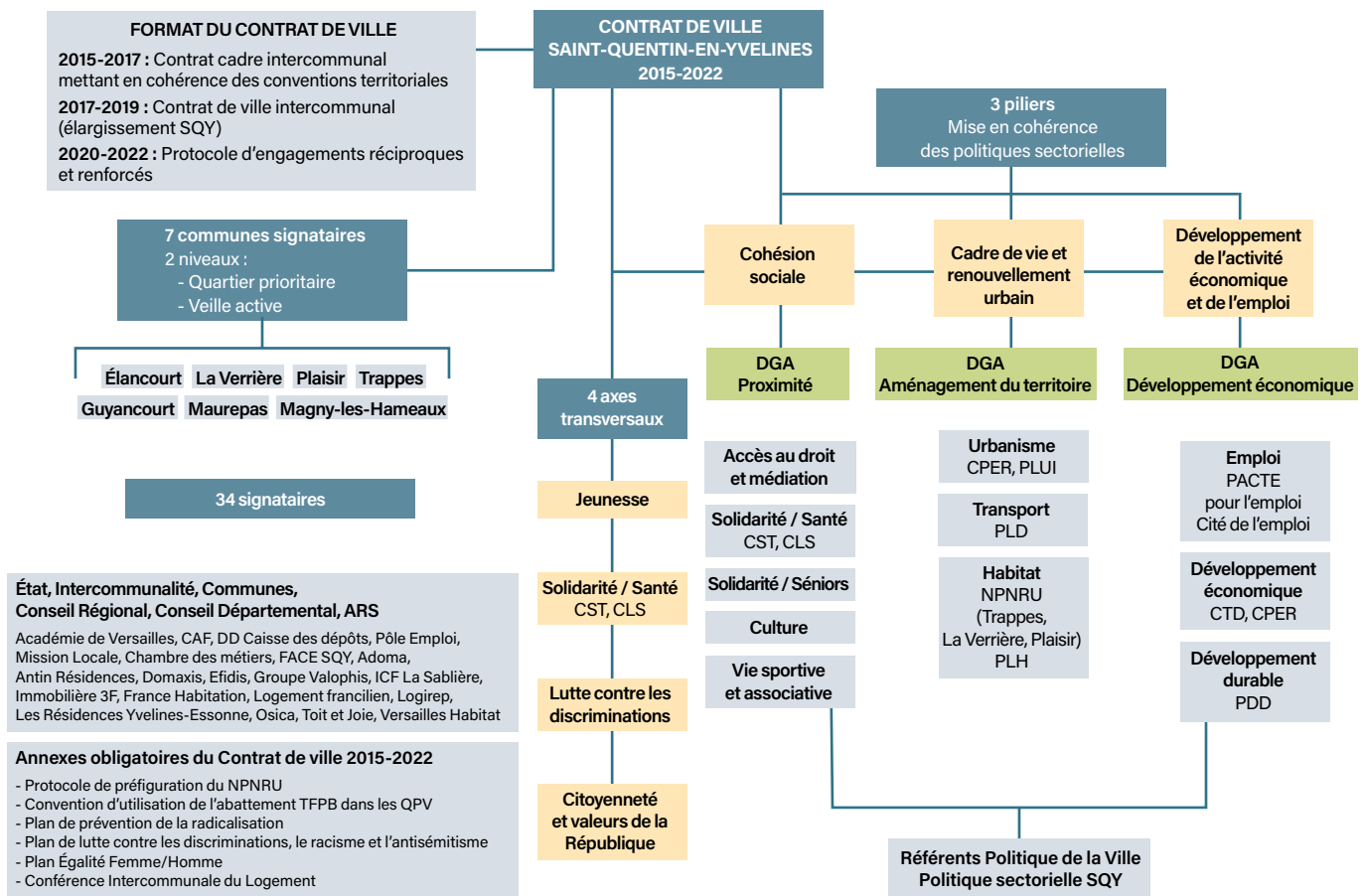
Quelle place de la politique de la ville dans la stratégie d'un projet de territoire mettant en valeur les actions phares de SQY ?

> 2

GOUVERNANCE & ORGANISATION

A SCHÉMA D'ORGANISATION DU CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL 2015-2022

Source : arrêté préfectoral du 31-12-2015



Modifications constatées pour la période 2015 - 2022 :

La DGA Cluster de SQY a été scindée en deux DGA :

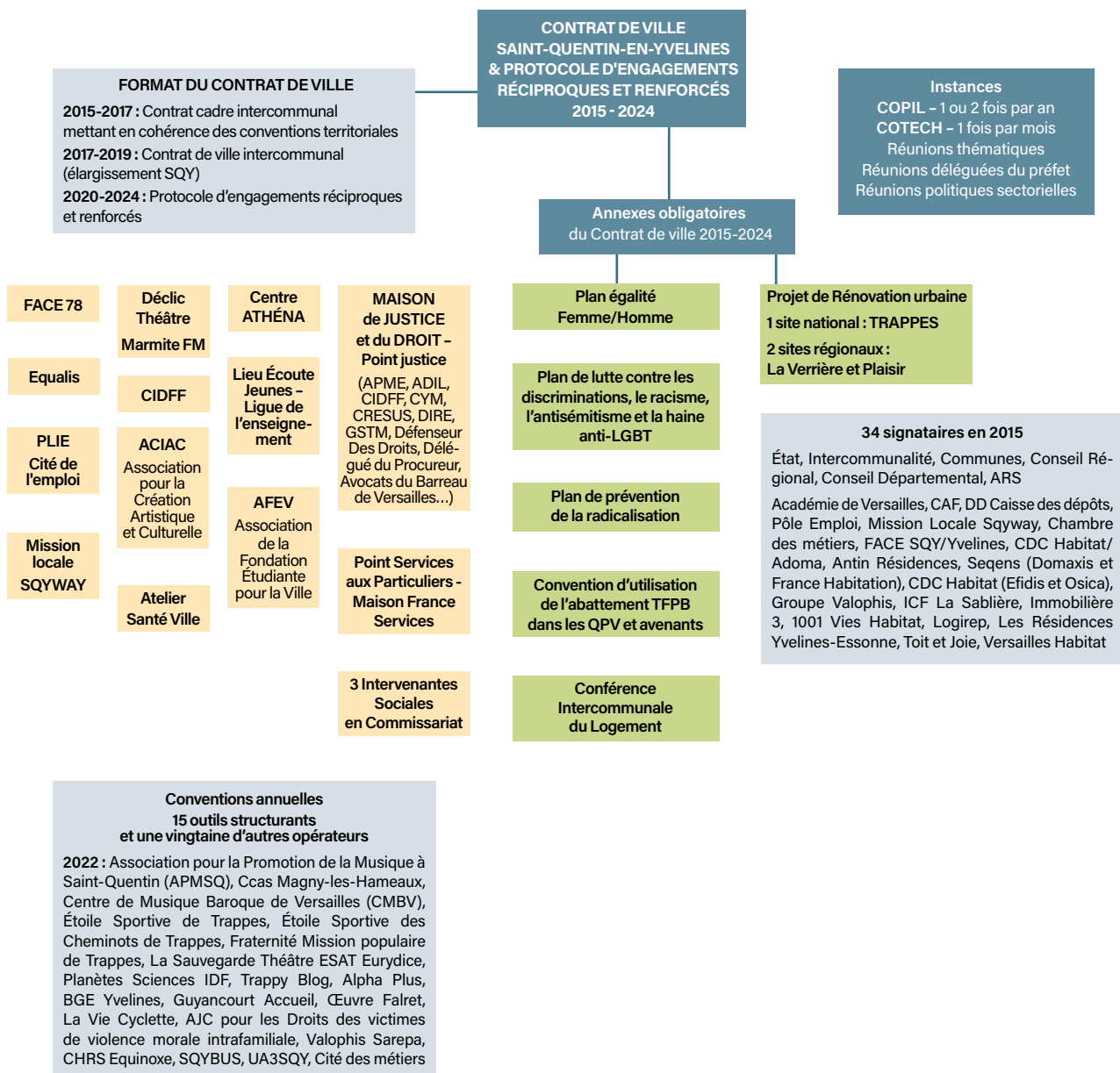
- DGA du Développement économique
- DGA Aménagement du territoire (dont NPNRU)

Le Pacte pour l'emploi signé avec la Région est arrivé à terme en 2017

Le Contrat Social de Territoire (CST) signé avec le Département est arrivé à son terme en 2017

B DOCUMENTS CONTRACTUELS, INSTANCES ET OPÉRATEURS DU CONTRATS DE VILLE INTERCOMMUNAL 2015-2022

Documents contractuels, instances et opérateurs



Modifications constatées pour la période 2015 - 2022 :

- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est arrivé à son terme le 31/12/2021
- 4 clubs de prévention spécialisée en 2015 (IFEP, Passerelle, Préver, Sauvegarde)
- 1 club de prévention spécialisée depuis juin 2016 (IFEP)
- Le CD78 finance à 100 % la prévention spécialisée depuis 2019

	ÉLANCOURT	GUYANCOURT	LA VERRIÈRE	MAUREPAS	PLAISIR	TRAPPES	MAGNY-LES-HAMEAUX
CONTRAT DE VILLE SQY - 2015/2017							
MAIRE	JM. FOURGOUS	F. DELIGNE	A. HAJIAJ			G. MALANDAIN	B. HOUILLON
Adjoint au Maire en charge de la Politique de la ville	C. DAVID	F. MORTON Politique de la ville et cohésion sociale				C. VILAIN	C. MERCIER
Chef de projet PDV	T. EYBERT L. RUELLOT	J. BEAUVAIS R. TOMOVA	K. RIVOAL			Q. NORMAND	E. CATTIAU DGS
Habitant		JE. CARADEC					
CONTRAT DE VILLE SQY 2017/2019 + 2 NOUVELLES COMMUNES QPV - MAUREPAS ET PLAISIR							
MAIRE	JM. FOURGOUS	MC. LETARNEC	N. DUTU	G. GARESTIER	J. KOLLSMANNBERGER	G. MALANDAIN	B. HOUILLON
Adjoint au Maire en charge de la Politique de la ville		F. MORTON Politique de la ville et cohésion sociale		P. DENIS Animation, Politique de la ville et condition animale			
Chef de projet PDV	T. EYBERT L. RUELLOT	V. MAYADE R. TOMOVA	S. SNOBBERT M. BERROUJAG	AL. ODENT	H. COUPRIS DIR CABINET N. CUSTODIA Chargée de mission PDV	Q. NORMAND	A. BILLAUDELLE DGS
PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ET RENFORCÉS 2020/2023							
MAIRE	JM. FOURGOUS	M. MORTON	N. DUTU	G. GARESTIER	J. KOLLSMANNBERGER	G. MALANDAIN	B. HOUILLON
MAIRE	JM. FOURGOUS	M. MORTON	N. DAINVILLE	G. GARESTIER	J. KOLLSMANNBERGER	A. RABEH	B. HOUILLON
Adjoint au Maire en charge de la Politique de la ville	E. BUISSON-KANAKSABEE Jeunesse, politique de la ville et logement		R. OUERDANI M. DIALLO et cohésion sociale	P. DENIS Démocratie locale, Politique de la ville et événementiel			
Chef de projet PDV	L. RUELLOT Directeur Jeunesse et Politique de la ville C. HALOUIN Responsable Politique de la ville	JL. GARDEAU G. HUDSON	V. GEORGES M. BERROUJAG L. BOUMEDANE	AL. ODENT JL. IMOUSIN	H. COUPRIS DIR cabinet N. CUSTODIA Directrice Solidarité	Q. NORMAND Chef de projet cœur de ville Mission politiques contractuelles	A. BILLAUDELLE DGS

D FOCUS ÉVALUATION PLURICITÉ 2018 SUR LE FONCTIONNEMENT ET LA GOUVERNANCE DU CDV

> FREINS CONSTATÉS

- Une approche intégrée peinant à émerger
- Une gouvernance marquée par un échelon communal fort
- Une double programmation (État et SQY) dommageable au fonctionnement du contrat de ville
- Des instances utiles, mais insuffisamment stratégiques
- Un outillage inadapté aux besoins (rapport annuel)

> POINTS À VALORISER

- Le respect d'un équilibre communal et intercommunal de la politique de la ville à l'échelle intercommunale
- Des capacités d'outillage et de réaction face aux limites de fonctionnement identifiés
- Une thématique qui mobilise durablement d'un point de vue opérationnel

> DES OPPORTUNITÉS POUR LA SECONDE PHASE DU CONTRAT DE VILLE DE SQY

- Saisir l'opportunité des évolutions politiques de la CA pour une saisie de la problématique de la politique de la ville à l'échelle intercommunale
- Rééquilibrer les programmations (entre l'État et SQY)
- Repenser les outils de suivi et de gestion du contrat de ville (monitoring) et les outils de pilotage stratégique du contrat de ville



E TAUX DE PRÉSENCE DES 34 SIGNATAIRES AUX DIFFÉRENTES INSTANCES DU CONTRAT DE VILLE

- Conseil des maires > 1 réunion réunissant tous les maires
- Comité de pilotage > 74 %
- Comité technique élargi > 56 %
- Comité technique > 67 %

CONSTATS

Turn-over importants des professionnels et élus qui nuit à la pérennité du déploiement de la PDV

Animation territoriale ralentie pendant 2 ans du fait de la crise sanitaire

QUESTIONNEMENTS

Quelles formes d'implication des élus ?

Comment optimiser la comitologie d'une politique transversale ?

Quelles méthodes et outils de suivi pour les élus ?

Dans une démarche d'amélioration des politiques publiques, comment garantir la continuité de l'action publique ?



> Centre Athéna, 2021



PORTRAITS
DU TERRITOIRE DE SQY
& DES QUARTIERS
POLITIQUE DE LA VILLE

3

PORTRAITS DU TERRITOIRE DE SQY & DES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE



A LES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE SQY

SQY/QPV	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants de SQY	233 812	228 052
Nombre d'habitants en QPV <i>Insee RP 2013 et estimations 2018</i>	35 495	34 502
% par rapport à SQY	15,2 %	15,1 %
% par rapport aux QPV du département	33,3 %	32,2 %
Nombre d'habitants en Quartier veille active		3 781
Nombre de logements sociaux <i>Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2015 et 2019</i>	31 594	27 610
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	24 680 €	23 226
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	25 370 €	24 312

► TYPOLOGIE DES QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 3 quartiers intégrés dans un environnement mixte
- 3 grands quartiers défavorisés
- 1 quartier ségrégué
- 6 quartiers qui profitent d'un environnement dynamique
- 1 quartier en difficulté dans un environnement industriel
- 7 quartiers HLM de banlieue éloignée de grandes unités urbaines

► ZONAGE ET DISPOSITIF DU QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 6 collèges publics à moins de 300m
- 2 collèges publics REP à moins de 300m
- 1 collège public REP à plus de 300m
- 2 cités éducatives
- 333 emplois francs
- 1 Cité de l'emploi
- 1 ZFU
- 1 ZSP/QRR
- 1 NPNRU Intérêt National
- 2 NPNRU Intérêt Régional

► AUTRES DISPOSITIFS

- 7 conventions Territoriales Globales signées entre la CAF et les 6 communes en QPV et 1 commune en Veille active
- Plan d'amorce du CD 78 sur 6 QPV / Dispositif Prior Yvelines sur 3 QPV

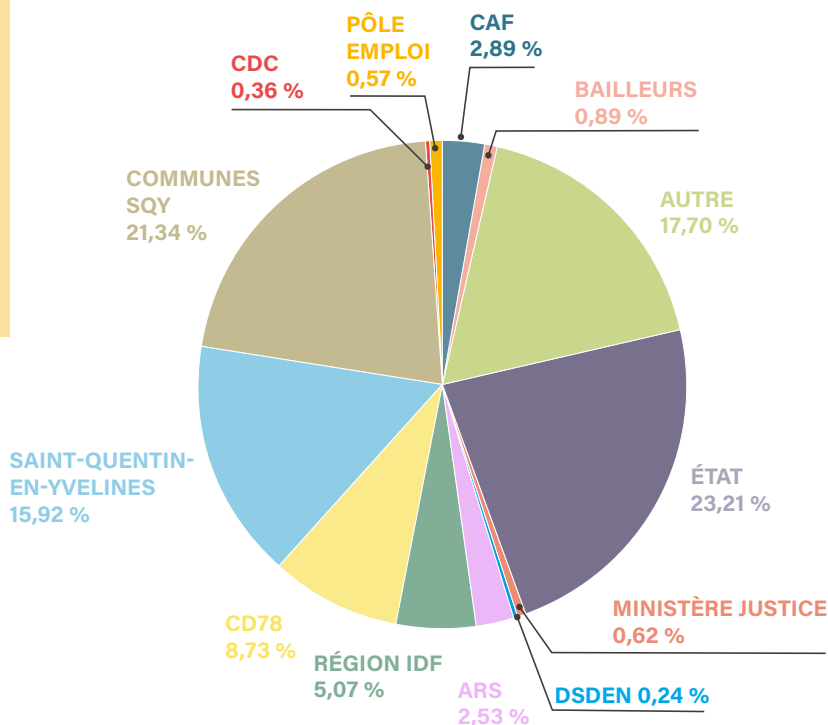
	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	31,8	ND
Taux de vacances logement social <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	4,6	ND
% des jeunes de 0 - 14 ans <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	26,7	ND
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020)</i>	81,1	ND
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	51,7	ND
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	62,1	ND

Résultats au bénéfice des habitants des actions mises en place par SQY et les communes entre 2015 et 2020

Nombre d'actions	1 114
Bénéficiaires	978 554
Bénéficiaires SQY	909 046
Bénéficiaires en QPV	502 274
Financement communes de SQY	28 955 465 €
Financement de SQY pour les habitants	21 594 425 €



114 €
en moyenne
pour chaque
bénéficiaire
d'une action
 (sur la durée du Contrat de ville)



RÉPARTITION EN % PAR THÉMATIQUE	Bénéficiaires total	Bénéficiaires en QPV
	978 554	502 274
ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	27 %	27 %
SANTÉ	5 %	4 %
CULTURE ET ÉDUCATION	30 %	34 %
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	2 %	2 %
VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	4 %	4 %
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	23 %	19 %
HABITAT	2 %	3 %
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		5 %
EMPLOI - INSERTION - FORMATION - ORIENTATION	6 %	2 %
INGENIERIE	1 %	

Mobilisation du droit commun pour l'Education Nationale, la CAF et l'ATFPB
Traitement des données et indicateurs propre à chaque organisme (Population des QPV non identifiée)

<p>Éducation Nationale Chiffres de 2015 à 2020 pour les QPV d'Élancourt, Guyancourt, La Verrière et Trappes et de 2017 à 2020 pour les QPV de Maurepas et Plaisir</p>	<p>51 680 839 €</p>
<p>CAF Chiffres de 2015 et de 2017 à 2020 pour les communes d'Élancourt, Guyancourt, La Verrière et Trappes et de 2017 à 2020 pour les communes de Maurepas et Plaisir</p>	<p>64 400 535 € 72 % pour l'axe Petite enfance, 22 % Jeunesse, 5 % Insertion et 1 % Parentalité 72 % pour les équipements et dispositifs d'accueil, 20 % Contrat enfance jeunesse, 5 % Centres sociaux</p>
<p>CAF DES YVELINES La CAF a une attention particulière en direction des territoires et publics les plus et par l'accompagnement de projet : conseil sur l'amélioration et le développement des services et équipements sociaux adaptés aux besoins des familles, animation ou participation à des réseaux départementaux (PAEJ,...) Les divers champs d'interventions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion : accompagnement des EAJE et particulièrement dans la démarche AVIP (38 crèches labellisées, 175 berceaux) = favoriser l'insertion sociale et économique des familles en parcours d'insertion avec la réservation de places en EAJE. • Logement : favoriser le logement, l'insertion sociale et économique des jeunes : FJT, CLLAJ • Urbanisme / aménagement de l'espace : aide à l'investissement dans le cadre du PIAJE et FME notamment. • Santé : Animation du réseau des PAEJ et soutien financier • Prévention : Laïcité et valeur de la république, promeneur du net 	

LES RÉALISATIONS EN QUELQUES CHIFFRES

186 actions en moyenne par an,
 dont 45 % d'actions de renforcement des politiques publiques/droit commun

163 092 bénéficiaires en moyenne par an,
 dont 25 % sur les actions de renforcement des politiques publiques/droit commun

151 508 bénéficiaires saint quentinois en moyenne par an,
 dont 25 % sur les actions de renforcement des politiques publiques/droit commun

131 430 bénéficiaires des communes en QPV en moyenne par an,
 dont 25 % sur les actions de renforcement des politiques publiques/droit commun

83 712 bénéficiaires en QPV en moyenne par an,
 dont 21 % sur les actions de renforcement des politiques publiques/droit commun

	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants en QPV <i>(Insee RP 2013 et estimations 2018)</i>	3 104	2 985
% par rapport aux QPV de SQY	8,74 %	8,65 %
Nombre de logements sociaux <i>(Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2016 et 2017)</i>	921	1 242
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	16 290 €	14 582 €
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	14 030 €	12 520 €

> TYPOLOGIE DES QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- Quartier intégré dans un environnement mixte
- Quartier qui profite d'un environnement dynamique
- Quartier HLM de banlieue éloigné de grandes unités urbaines

> ZONAGE ET DISPOSITIF DU QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 1 collège public à moins de 300m
- 24 emplois francs
- 1 Cité de l'emploi

> AUTRES DISPOSITIFS

- 1 convention Territoriale Globale signée 2021-2024
- Plan d'amorce du CD78 / PRIOR Yvelines

	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	28,8 %	35,5 %
Taux de vacance logement social <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	8,2 %	6,3 %
% des jeunes de 0 - 14 ans <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	22,5 %	24,3 %
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP Éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020))</i>	87,5 %	80 %
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	57,2 %	63,6 %
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	60,4 %	66,2 %

Résultats au bénéfice des habitants d'Élancourt des actions mises en place par SQY et la commune entre 2015 et 2020		% par rapport au total des 1114 actions	Zoom outils structurants SQY
Nombre d'actions	497	45 %	208
Bénéficiaires élancourtois	67 690	7 %	12 667
Bénéficiaires élancourtois en QPV	34 251	7 %	5 175
Financement commune Élancourt	2 337 305 €	1,7 %	-
Part du financement de SQY pour les habitants d'Élancourt	3 166 967 €	2,3 %	-

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE	67 690 bénéficiaires	34 251 (QPV)
ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	45 %	51 %
CULTURE ET ÉDUCATION	31 %	23 %

	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants en QPV <i>(Insee RP 2013 et estimations 2018)</i>	3 160	3 257
% par rapport aux QPV de SQY	8,90 %	9,44 %
Nombre de logements sociaux <i>(Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2016 et 2017)</i>	1 202	1 014
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	15 583 €	14 984€
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	13 690 €	13 332€

> TYPOLOGIE DES QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- Quartier intégré dans un environnement mixte
- Quartier qui profite d'un environnement dynamique
- Quartier HLM de banlieue éloigné de grandes unités urbaines

> ZONAGE ET DISPOSITIF DU QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 28 emplois francs
- 1 Cité de l'emploi

> AUTRES DISPOSITIFS

- 1 convention Territoriale Globale signée 2020-2023
- Plan d'amorce du CD 78

	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	29,5	27
Taux de vacance logement social <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	1,9	2,5
% des jeunes de 0 - 14 ans <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	23,1	28,6
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP Éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020)</i>	ND	ND
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	49,5	59,2
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	60,2	61,5

Résultats au bénéfice des habitants de Guyancourt des actions mises en place par SQY et la commune entre 2015 et 2020		% par rapport au total des 1114 actions	Zoom outils structurants SQY
Nombre d'actions	490	44 %	204
Bénéficiaires guyancourtois	59 010	6 %	18 322
Bénéficiaires guyancourtois en QPV	28 393	6 %	6 429
Financement commune de Guyancourt	1 390 811 €	1 %	-
Part du financement de SQY pour les habitants de Guyancourt	3 252 349 €	2,4 %	-

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE	59 010 bénéficiaires	28 983 (QPV)
ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	29 %	24 %
CULTURE ET ÉDUCATION	33 %	37 %

	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants en QPV <i>Insee RP 2013 et estimations 2018</i>	4 258	3 918
% par rapport aux QPV de SQY	12 %	11,36 %
Nombre de logements sociaux <i>(Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2016 et 2017)</i>	1 287	1 288
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	15 420 €	14 367 €
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	13 190 €	12 442 €

> TYPOLOGIE DES QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- Grand quartier défavorisé
- Quartier qui profite d'un environnement dynamique
- Quartier HLM de banlieue éloigné de grandes unités urbaines

> ZONAGE ET DISPOSITIF DU QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 29 emplois francs
- 1 Cité de l'emploi
- NPNRU d'Intérêt Régional

> AUTRES DISPOSITIFS

- 1 convention Territoriale Globale signée 2020-2023
- Plan d'amorce du CD 78 (Quartier Orly Parc extension du QPV à l'ouest) / PRIOR Yvelines

	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	34,3	33,9
Taux de vacance logement social <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	0	1,8
% des jeunes de 0 - 14 ans <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	25,7	25,7
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP Éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020)</i>	81,8	ND
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	55,9	56,8
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	62,2	61,4

Résultats au bénéfice des habitants d'élançant des actions mises en place par SQY et la commune entre 2015 et 2020		% par rapport au total des 1114 actions	Zoom outils structurants SQY
Nombre d'actions	452	44 %	204
Bénéficiaires verriérois	62 803	6 %	18 322
Bénéficiaires verriérois en QPV	54 829	6 %	6 429
Financement commune La Verrière	2 679 899 €	2 %	-
Part du financement de SQY pour les habitants de La Verrière	2 526 024 €	1,9 %	-

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE	62 803 bénéficiaires	54 829 (QPV)
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	38 %	43 %
CULTURE ET ÉDUCATION	32 %	31 %
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	11 %	10 %

	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants en QPV veille active <i>Insee RP 2013 et estimations 2018</i>	ND	3 781
% par rapport aux QPV de SQY	ND	ND
Nombre de logements sociaux <i>(Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2016 et 2017)</i>	693	704
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	ND	ND
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	ND	20 231

> AUTRES DISPOSITIFS

- 1 convention Territoriale Globale signée 2020-2023
- Plan d'amorce du CD 78

	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	ND	ND
Taux de vacance logement social <i>(RPLS 2016-2018)</i>	4,1	2,2
% des jeunes de 0 - 14 ans <i>(Insee, RP 2016)</i>	24,4	ND
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP Éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020)</i>	ND	ND
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	ND	ND
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	ND	ND

Résultats au bénéfice des habitants de Magny des actions mises en place par SQY et la commune entre 2015 et 2020		% par rapport au total des 1114 actions	Zoom outils structurants SQY
Nombre d'actions	380	34 %	182
Bénéficiaires magnyçois	52 501	5,4 %	6 379
Bénéficiaires magnyçois en QPV	39 054	7,8 %	2 858
Financement commune de Magny	876 907 €	0,6 %	-
Part du financement de SQY pour les habitants de Magny-les-Hameaux	2 594 109 €	1,9 %	-

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE	52 501 bénéficiaires	39 054 (QPV)
ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	45 %	38 %
CULTURE ET ÉDUCATION	36 %	50 %

	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants en QPV <i>(Insee RP 2013 et estimations 2018)</i>	1 647	1 646
% par rapport aux QPV de SQY	4,64 %	4,77 %
Nombre de logements sociaux <i>(Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2016 et 2017)</i>	497	497
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	16 100 €	14 740 €
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	13 460 €	13 384 €

> TYPOLOGIE DES QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- Quartier intégré dans un environnement mixte
- Quartier qui profite d'un environnement dynamique
- Quartier HLM de banlieue éloigné de grandes unités urbaines

> ZONAGE ET DISPOSITIF DU QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 1 collège public à moins de 300m
- 19 emplois francs
- 1 Cité de l'emploi

> AUTRES DISPOSITIFS

- 1 convention Territoriale Globale signée 2021-2024

	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	29,8	26,8
Taux de vacance logement social <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	4,8	ND
% des jeunes de 0 -14 ans <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	27,8	30,5
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP Éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020)</i>	85,2	79,7
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	48,2	51
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	62,2	60,5

Résultats au bénéfice des habitants de Maurepas des actions mises en place par SQY et la commune entre 2015 et 2020		% par rapport au total des 1114 actions	Zoom outils structurants SQY
Nombre d'actions	324	29 %	126
Bénéficiaires maurepasiens	56 019	5,7 %	6 872
Bénéficiaires maurepasiens en QPV	23 126	4,6 %	1 855
Financement commune Maurepas	1 088 137 €	0,8 %	-
Part du financement de SQY pour les habitants de Maurepas	2 135 652 €	1,6 %	-

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE	56 019 bénéficiaires	23 12 (QPV) 6
CULTURE ET ÉDUCATION	51 %	34 %
ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	21 %	21 %

	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants en QPV <i>(Insee RP 2013 et estimations 2018)</i>	3 180	3 279
% par rapport aux QPV de SQY	8,96 %	9,50 %
Nombre de logements sociaux <i>(Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2016 et 2017)</i>	1 077	947
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	14 520 €	13 609 €
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	11 830 €	10 724 €

> TYPOLOGIE DES QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- Quartiers ségrégués
- Quartier en difficulté dans un environnement industriel
- Quartier HLM de banlieue éloigné de grandes unités urbaines

> ZONAGE ET DISPOSITIF DU QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 1 Cité éducative
- 32 emplois francs
- 1 Cité de l'emploi
- NPNRU d'Intérêt Régional

> AUTRES DISPOSITIFS

- 1 convention Territoriale Globale signée 2021-2024
- Plan d'amorce du CD 78 / PRIOR Yvelines

	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	38,3	36,8
Taux de vacance logement social <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	5,1	5,1
% des jeunes de 0 - 14 ans <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	28,5	26,4
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP Éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020)</i>	ND	78,4
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	50,2	55,6
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	59,4	61,8

Résultats au bénéfice des habitants de Plaisir des actions mises en place par SQY et la commune entre 2015 et 2020		% par rapport au total des 1114 actions	Zoom outils structurants SQY
Nombre d'actions	288	26 %	109
Bénéficiaires plaisirois	157 165	16,1 %	8 377
Bénéficiaires plaisirois en QPV	29 537	5,9 %	2 654
Financement commune de Plaisir	769 248 €	0,6 %	-
Part du financement de SQY pour les habitants de Plaisir	4 341 533 €	3,2 %	-

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE	157 165 bénéficiaires	29 537 (QPV)
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	81 %	65 %
ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	6 %	4 %
CULTURE ET ÉDUCATION	4 %	6 %

	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants en QPV <i>Insee RP 2013 et estimations 2018</i>	17 726	17 281
% par rapport aux QPV de SQY	49,94 %	50,09 %
Nombre de logements sociaux <i>Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2016 et 2017</i>	5 177	5 867
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>Filosofi 2014 et 2018</i>	15 800 €	14 799 €
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>Filosofi 2014 et 2018</i>	13 120 €	12 212 €

► TYPOLOGIE DES QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- Grand quartier défavorisé
- Quartier qui profite d'un environnement dynamique
- Quartier HLM de banlieue éloigné de grandes unités urbaines

► ZONAGE ET DISPOSITIF DU QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 3 collèges publics à moins de 300m
- 2 collèges publics REP à moins de 300m
- 1 collège public REP à plus de 300m
- 1 cité éducative
- 180 emplois francs
- 1 Cité de l'emploi
- 1 ZFU
- 1 ZSP/QRR
- NPNRU d'Intérêt National

► AUTRES DISPOSITIFS

- 1 convention Territoriale Globale signée 2019-2022
- Plan d'amorce du CD78 / PRIOR Yvelines

	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	30,9	30,1
Taux de vacance logement social <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	4,7	6,8
% des jeunes de 0 - 14 ans <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	28,7	28,2
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP Éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020)</i>	77,2	63,3
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	50,1	49,2
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	61,7	63,8

	Derniers chiffres	2015
Nombre d'habitants en QPV <i>(Insee RP 2013 et estimations 2018)</i>	2 420	2 136
% par rapport aux QPV de SQY	6,82 %	6,19 %
Nombre de logements sociaux <i>(Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2016 et 2017)</i>	688	747
Revenu médian disponible annuel par UC (avec prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	15 580 €	13 513 €
Revenu médian déclaré annuel par UC (hors prestations sociales) <i>(Filosofi 2014 et 2018)</i>	12 970 €	11 996 €

► TYPOLOGIE DES QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- Grand quartier défavorisé
- Quartier qui profite d'un environnement dynamique
- Quartier HLM de banlieue éloigné de grandes unités urbaines

► ZONAGE ET DISPOSITIF DU QPV SOURCE ATLAS QPV ANCT SEPT-2017 ET JANV-2022

- 1 Cité éducative
- 21 emplois francs
- 1 Cité de l'emploi

► AUTRES DISPOSITIFS

- 1 convention Territoriale Globale signée 2019-2022
- Plan d'amorce du CD 78

	Derniers chiffres	2015
Taux de pauvreté <i>(Insee filosofi 2013 et 2018)</i>	33	41,3
Taux de vacance logement social <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	2,1	5,7
% des jeunes de 0 - 14 ans <i>(Insee, estimations RP 2010 et 2017)</i>	24,7	20,2
Taux de réussite au brevet <i>(DEPP Éducation nationale 2014/2015 et 2019/2020)</i>	ND	ND
Taux d'emploi des femmes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	54,5	53,5
Taux d'emploi des hommes <i>(Insee RP 2010 et 2017)</i>	70,1	64

Résultats au bénéfice des habitants de Trappes des actions mises en place par SQY et la commune entre 2015 et 2020		% par rapport au total des 1114 actions	Zoom outils structurants SQY
Nombre d'actions	594	53 %	231
Bénéficiaires trappistes	333 391	34,1 %	45 282
Bénéficiaires trappistes en QPV	292 485	58,2 %	38 019
Financement commune de Trappes	18 431 972 €	13,6 %	-
Part du financement de SQY pour les habitants de Trappes	10 413 686 €	7,7 %	-

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE	333 391 bénéficiaires	292 485 (QPV)
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	16 %	18 %
ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	36 %	30 %
CULTURE ET ÉDUCATION	32 %	36 %

B > UNE POLITIQUE PUBLIQUE QUI S'ARTICULE AUTOUR DE 15 OUTILS STRUCTURANTS

ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	Intervenantes Sociales en commissariats - SQY
	Maison de Justice et du Droit - SQY
	Points Services aux Particuliers - Maison France Services
SANTÉ	Atelier Santé Ville - SQY
	Lieu Écoute Jeunes - La Ligue de l'enseignement
CULTURE ET ÉDUCATION	Association pour la Création et l'Innovation Artistique et Culturelle
	Association de la Fondation Étudiante pour la Ville
	Centre Athena
	Déclic Théâtre / Marmite FM
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	Equalis - Espace Dynamique d'Insertion
	Club de prévention spécialisée IFEP (jusqu'au 31-12-2019)
VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	
HABITAT	Maison de Justice et du Droit - SQY
COMMERCES	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
EMPLOI, INSERTION, FORMATION, ORIENTATION	Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles
	Hub de la Réussite - École de la 2 ^e chance en Yvelines
	FACE Yvelines
	SQYWAY - MISSION LOCALE de SQY et ses environs
	Plan Local d'Insertion et d'Emploi (Jusqu'au 31-12-2021) Cité de l'Emploi de SQY (depuis le 1-01-2022)

Au 31-12-2020, les outils structurants ont portés **251 actions depuis 2015.**

soit **42 actions en moyenne par année.**

Les outils structurants portent

23 % des 1 114 actions mises en œuvre depuis 2015.

Ils touchent **18 % des 978 554 bénéficiaires.**

et **13 % des 502 274 bénéficiaires des QPV.**

Ces actions s'organisent prioritairement autour des thématiques suivantes :

RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE	Actions	Bénéficiaires	Bénéficiaires SQY	Bénéficiaires en QPV
	251	180 590	151 723	63 352
ACCÈS AU DROIT/MÉDIATION ET ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	25 %	57 %	52 %	45 %
SANTÉ	5 %	8 %	9 %	13 %
CULTURE ET ÉDUCATION	34 %	11 %	13 %	18 %
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	6 %	2 %	2 %	3 %
HABITAT	2 %	4 %	5 %	2 %
EMPLOI, INSERTION, FORMATION, ORIENTATION	28 %	18 %	19 %	19 %

Commune	Nombre de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires en QPV
Coignières	3 029	
Élancourt	15 164	5 175
Guyancourt	21 933	6 429
La Verrière	9 644	6 362
Les Clayes-sous-Bois	3 759	
Magny-les-Hameaux	7 636	2 858
Maurepas	8 226	1 855
Montigny-le-Bretonneux	13 978	
Plaisir	10 028	2 654
Trappes	54 207	38 019
Villepreux	1 273	
Voisins-le-Bretonneux	2 847	
Communes hors SQY	28 866	
TOTAL	180 590	63 352

CONSTATS

Des outils structurants **professionnels et qualifiés**

Des outils structurants qui portent le sens de cette politique publique et bénéficient à un grand nombre d'habitants des QPV

Les outils structurants bénéficient également aux habitants hors QPV et hors SQY

Pas d'indicateurs de suivi pour le QP en veille active

QUESTIONNEMENTS

Quels moyens pour une observation « réelle » de l'évolution des QPV du quartier en veille active ?

Quelle méthodologie pour des suivis de cohortes ?

Comment prendre en compte les nouveaux besoins repérés ?

Faut-il s'engager sur des financements pluriannuels pour certaines structures ?



4

DÉMARCHE D'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL

DÉMARCHE D'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL

A MÉTHODOLOGIE ET DÉROULÉ

L'évaluation du Contrat de ville 2015-2023 s'inscrit dans une période de transformation de l'action publique et de nécessité de contrôler étroitement le bon usage des financements publics.

La politique de la ville qui a pour finalité de réduire les inégalités territoriales et sociales concerne des habitants vivant dans des Quartiers Prioritaires.

Pour que l'évaluation du Contrat de ville 2015-2023 permette de produire un jugement de valeur quant à la mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs et ainsi mesurer ses effets, elle doit s'appuyer sur des éléments qualitatifs et quantitatifs produits par tous les partenaires au regard des actions destinées à la population concernée.

Les finalités de l'évaluation sont :

- › de mesurer l'efficacité de l'action publique,
- › d'apprécier l'impact de cette politique publique,
- › d'améliorer la qualité et le fonctionnement des services/partenaires,
- › de mobiliser les habitants et les partenaires,
- › de comprendre et produire de la connaissance, de donner du sens,
- › mieux communiquer sur ce qui est fait.

L'évaluation du Contrat de ville est une obligation. SQY a bénéficié d'un accompagnement spécifique à mi-parcours du CDV par le cabinet « PLURICITE ». Ses travaux ont permis d'élaborer le Protocole d'engagement Réciproques et Renforcés.

Depuis 2015, chaque année, le rapport annuel de la politique de la ville est présenté en Conseil communautaire.

Des outils et méthodes de capitalisation ont été mis en place et améliorés tout au long du Contrat de ville.

Au regard de la date de fin du CDV (prolongation jusqu'à fin 2023) un nouveau calendrier a été fixé. Il prévoyait de se centrer sur l'aspect qualitatif de la mise en œuvre de la Politique de la ville. L'accompagnement par le Centre Ressources de la Politique de la ville Ouest francilien (CRPV) permet de qualifier la démarche dans l'objectif de transmettre des éléments réalistes et tangibles aux élus du territoire pour déterminer les grandes lignes de la future contractualisation.

Afin de préparer cette nouvelle contractualisation avec l'État, cette évaluation comportera une partie de propositions faites dans le cadre de la démarche d'évaluation engagée avec tous les partenaires de la Politique de la ville.



B CAPITALISATION DES DONNÉES BRUTES DE 2015 À 2022 DES 34 SIGNATAIRES ET RÉALISATION DES RAPPORTS ANNUELS DEPUIS 2015

1 ✓

TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS ET FICHE-BILAN

CONTRIBUTEURS : SQY et les communes

(Magny-les-Hameaux, Maurepas et Plaisir depuis 2017)

Permet de collecter les données (Public touché et financement) des actions portées par les opérateurs subventionnés par SQY et les communes

2016

Fiche-bilan est renseignée en ligne par les opérateurs de SQY

2017

Modifications pour une meilleure visibilité des financements (plus détaillés pour l'État et les communes) et identification des actions de renforcement du droit commun et des actions de politique de la ville

2 ✓

TABLEAU DE SUIVI DES POLITIQUES SECTORIELLES

CONTRIBUTEURS : SQY et les communes

Permet de collecter les données sectorielles (Public touché, financement et plus value pour les QPV)

2015

L'exercice démontre des **difficultés pour rendre lisible ces politiques** (en termes de bénéfice aux QPV et de financement)

2017

Harmonisation de ces deux tableaux : avec un rappel des engagements et des réalisations (antérieures)
À réactualiser annuellement en termes de bénéficiaires et de financements

3 ✓

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS

CONTRIBUTEURS :

État, CDAD, Éducation Nationale, ARS, CAF, CDC, Région ÎDF, CD78, CMA, Pôle Emploi

Permet de collecter les éléments de réalisation à partir des engagements de chacun lors de la signature du contrat de ville

2015

L'exercice démontre des **difficultés pour recueillir des éléments**

4 ✓

TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS DES BAILLEURS

CONTRIBUTEURS : Les bailleurs

Permet de collecter les données (Public touché et financement) des actions portées par les bailleurs (TFPB et autres)

2016

L'exercice démontre des **difficultés pour obtenir les données concernant le public touché** (bénéficiaires par sexe, âge, ...)

2017

Les données sont recueillies à partir des Plans d'actions TFPB (nombre d'actions, montant des dépenses et exonérations)

2017 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 > Aucune modification

Outil complet :

Bénéficiaires + financement

Outil complet :

Renseigné par CD78, Pôle Emploi, CDAD et CMA

Outil partiellement complet :

Renseigné par l'État (Préfecture), Éducation Nationale, ARS, SQY, CDC et CAF
Retour attendu de la Région ÎDF

Outil partiellement complet :

Pas de visibilité sur les bénéficiaires des actions

C > UNE ÉVALUATION EN MARCHANT

- Un focus sur le fonctionnement et la gouvernance du Contrat de ville réalisé par le cabinet PLURICITE en 2018 et en lien avec les communes et l'État
- Une évaluation accompagnée par le Centre de ressources Politique de la ville de l'ouest francilien en janvier 2022
- Des données capitalisées disponibles annuellement depuis 2015
- Des outils d'analyse partagés disponibles et renforcés dans le cadre du Protocole
- Une méthode d'analyse partagée (élus et techniciens) en 2021 et 2022

D > DERNIÈRES ÉTAPES DU CALENDRIER

1^{ère} étape | mars 2021

Réactivation et préparation de la démarche d'évaluation du Contrat de ville

2^e étape | juin 2021 - octobre 2021

Présentation et validation de la méthode lors du **COPIL du 15 juin 2021** :

- Entretiens des membres du COTECH restreint - guide d'entretien ciblant l'aspect qualitatif de la mise en œuvre de la PDV
- Questionnaires en ligne pour les autres signataires du CDV
- Entretiens des 15 outils structurants de la politique de la ville
- Synthèse des données

3^e étape | décembre 2021

Présentation et validation des premiers éléments qualitatifs d'évaluation lors du COPIL du 7 décembre 2021

4^e étape | janvier 2022 - décembre 2022



- COTECHs restreints : de janvier à juin (1 fois par mois sur thématiques choisies : Santé, Cadre de vie, Éducation, Accès au droit et Emploi accompagné par le CRPV : Centre de Ressources Politique de la Ville Ouest Francilien)
- 30 mars 2022 : présentation CRPV et démarche engagée DGA/Élus
- Juin 2022 : rencontre des Maires. Envoi du document d'évaluation élus, aux 34 signataires du CDV et techniciens de la Politique de la ville

5^e étape | septembre 2022

- RV individuel Maire / Vice-Président
- Réunion des opérateurs de la politique de la ville
- Cotech élargi

6^e étape | novembre 2022

COPIL 23 novembre 2022

- Présentation de la synthèse de l'évaluation du CDV. Premiers éléments pour un nouveau contrat de ville
- 15 novembre 2022 : groupe opérationnel (restreint et élargi) du Plan de Prévention de la Radicalisation

7^e étape | 1^{er} trimestre 2023

- Opérateurs/Élus : les grandes lignes du Contrat de ville 2024 - 2030

« Le quantitatif au service du qualitatif »

➤ QUELQUES ASPECTS POSITIFS :

- L'offre Politique de la ville est une offre qui s'adapte aux besoins des habitants
- Une offre diversifiée qui intègre l'innovation numérique
- Les phases de confinements ont favorisé l'émergence d'actions innovantes et renforcé la présence du service public dans les quartiers pendant la période estivale
- Convergence des institutions pour la mise en œuvre d'une politique publique cohérente
- Des outils partagés de capitalisation des données pour une grille de lecture commune...

➤ QUELQUES CONSTATS DE DÉGRADATION DES SITUATIONS :

- Problématiques de parentalité et de monoparentalité
- Adéquation de l'offre destinée aux publics les plus fragiles à renforcer
- Augmentation des problèmes de comportement
- Augmentation des problèmes de Santé mentale

➤ QUELQUES AXES D'AMÉLIORATION :

- Renforcer l'accompagnement pour réduire la fracture numérique
- Proposer une communication globale des actions proposées
- Favoriser la participation des habitants
- Alléger les procédures administratives des financeurs
- Nécessaire clarification de l'exercice des compétences des différentes institutions...



➤ *Maison de Justice et du Droit
Semaine des droits de l'enfant, 2019*

CONSTATS

Non adaptation des données de certains signataires du CDV dans la remise de leurs éléments annuels pour capitalisation.

QUESTIONNEMENTS

Évaluation qualitative : Quelle méthodologie pour des suivis de cohorte ?

Rôle de cadrage de l'État dans la commande de départ ?

Quels indicateurs de suivi pour une observation utile à l'adaptation des besoins ?

> 5

ZOOM SUR LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

SANTÉ

GT animé par le Centre Ressources Politique de la ville Ouest Francilien le 25-03-2022

**> OBSERVATIONS**

- Des ressources de "droit commun" importantes mais peu connues en matière de santé mentale, handicap et de prévention. Un développement des actions concernant l'accompagnement du vieillissement.
- Une offre de soins facile et inégale selon les QPV.
- Des outils d'animation territoriale et de coordination effectifs ou en cours de construction.
- Une thématique peu investie dans les contrats de ville en 2015 mais des évolutions avec une demande de la Préfecture pour intégrer des volets santé au sein des Programmes de réussite éducative.
- Une pluralité d'acteurs dont les pratiques et cultures d'intervention peuvent être éloignées.
- Des partenariats potentiels à renforcer ou activer avec les acteurs en proximité (centres sociaux, associations sportives).
- Une approche « tout public », qui ne permet pas une visibilité par QPV.
- Des publics qui ont besoin d'un accès simple pour obtenir des droits sociaux (AME, CMU, PUMA...), et la ville comme acteur relais.
- La santé environnementale peu investie (qualité des logements, de l'air et de l'eau).

> THÉMATIQUES À INVESTIR**> NUTRITION**

- > Bien manger pour tous
- > Pratique de l'activité physique et sportive, déplacement dans la ville

> SANTÉ MENTALE DES JEUNES

- > Écoute
- > Compétences psychosociales et conduites à risques

> BIEN VIEILLIR DANS LES QUARTIERS

- > Isolement
- > Autonomie & maintien à domicile
- > Accès aux services, aux soins

> HANDICAP

- > Inclusion
- > Accès aux droits

CADRE DE VIE

GT animé par le Centre Ressources Politique de la ville Ouest Francilien le 29-04-2022



> OBSERVATIONS

- Faire avec les habitants est complexe.
- Les conseils citoyens n'ont pas donné non plus les résultats escomptés. (Quelle représentativité ? Quelle participation réelle ?).
- Les projets de renouvellement urbains n'ont pas réellement permis pour le moment d'associer les habitants.
- Le rôle des gardiens est également essentiel, notamment lorsqu'ils sont présents sur place. Ils permettent un lien de confiance renforcé et des remontées.
- L'ingénierie mobilisée sur la GUSP/ ATFPB (côté collectivité et côté bailleur également) permet un suivi, d'interroger le droit commun, et de développer des projets.
- Quels partages et mutualisation des actions ATFPB ?
- Une comitologie trop lourde (NPNRU, Contrat de ville,...).

> THÉMATIQUES À INVESTIR

> BIEN VIEILLIR DANS LES QUARTIERS

- > Isolement
- > Autonomie & maintien à domicile
- > Accès aux services, aux soins

> VALORISATION DES QUARTIERS

- > Patrimoine et mémoires des habitants
- > Culture

> GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ

- > Diagnostic en marchant/ ATFPB
- > GUSP Projet
- > Marches exploratoires de femmes

EMPLOI ET INSERTION

GT animé par le Centre Ressources Politique de la ville Ouest Francilien le 24-06-2022



> OBSERVATIONS

- L'action publique en elle-même n'est pas co-construite et les conseillers citoyens n'ont pas (ou à la marge) abordé ce sujet dans leurs travaux et réflexions.
- La richesse des dispositifs et actions témoigne de la mobilisation du droit commun, y compris via les financements du PIC, reste que son adaptation aux besoins spécifiques des habitants des quartiers est plus difficile à appréhender.
- Enjeu à mieux piloter, partager l'information, mieux articuler « politique de la ville » et « emploi », évaluer conjointement l'action publique et son efficacité.

> THÉMATIQUES À INVESTIR

> INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- > Mobilités douces
- > Alimentation durable
- > Économie circulaire
- > Activité économique de proximité (régie de quartier)
- > Numérique

> ALTERNANCE

- > Mobilisation du tissu économique
- > Diversification du tissu économique
- > Mobilité

> PUBLIC FÉMININ ET SÉNIORS

- > Toucher davantage les femmes et jeunes femmes (aide à la garde d'enfants)
- > Porter un regard sur le public sénior (60-65 ans) plus en emploi qu'ailleurs

ÉDUCATION

GT animé par le Centre Ressources Politique de la ville Ouest Francilien le 5-07-2022



> OBSERVATIONS

- L'amélioration du travail en réseau et du partenariat constitue la première priorité pour une action publique réellement efficace.
- Partir des jeunes et de leur parole constitue une voie à explorer plus fortement.
- Mesurer l'effet sur les habitants des actions mises en place est difficile à réaliser.
- L'absence de suivi de cohorte ne permet pas un réel suivi dans la durée.
- Rappelons que les ménages quittant les QPV sont remplacés par des ménages plus en difficulté.
- Il y a un réel besoin en matière d'actions de prévention à mettre en place.

> THÉMATIQUES À INVESTIR

> **LES PRIORITÉS D'INTERVENTION SONT À DÉFINIR CONJOINTEMENT AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS**
(échelle du quartier, du collège et des écoles qui en dépendent)

> **PRÉVENTION DE LA VIOLENCE**

Un regard particulier sur la question de la violence est à avoir avec des passerelles à développer ou à créer en acteurs de l'éducation et acteurs de la tranquillité publique/ prévention.

ACCÈS AU DROIT ET AU SERVICE PUBLIC

GT animé par le Centre Ressources Politique de la ville Ouest Francilien le 5-07-2022



> OBSERVATIONS

- Accès au Droit et accès aux droits sociaux.
- Il est nécessaire de mieux s'outiller à l'avenir pour mesurer l'évolution des services publics, l'effets des actions menées (de droit commun et financées par la Politique de la ville), du lien des habitants aux institutions / services publics.
- L'utilisation des services déployés témoigne de leur intérêt toutefois cela interroge sur l'autonomie des publics qui est complexe à travailler (maîtrise de la langue, maîtrise de l'informatique, langage administratif, appropriation du cadre français).
- D'une manière générale, les structures tendent à être saturées démontrant leur utilisation par les habitants. Pour autant, certains sont peu informés sur leurs droits et n'effectuent pas de démarches d'ouverture.
- Partenariats à expérimenter avec les bailleurs sociaux : médiation pour traiter les différends entre locataires / bailleurs et les troubles de voisinage, actions de sensibilisation à la médiation des gardiens.
- Comment mettre en place des relais d'information pour que les consommateurs accèdent à minima à une information sur ses droits ?

> THÉMATIQUES À INVESTIR

> RELATION DES HABITANTS AUX INSTITUTIONS



➤ *Finale Nationale du Trophée d'impro Culture et diversité, 24 juin 2022 © Thomas Raffoux*



➤ Le comité technique élargie du 27 septembre 2022



➤ Le groupe opérationnel élargie du plan de prévention de la radicalisation du 15 novembre 2022



ZOOM
SUR LES ANNEXES
OBLIGATOIRES

PLAN DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION (PPR)

➤ PLAN DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION - VOTE 2017

Dès 2015, une démarche partenariale a été engagée avec 27 professionnels (État, CD78, CAF, communes, agglomération, commissariat, réseau PSP, Déclic Théâtre, Apmsq, IFEP, Conseil citoyen), des rencontres individualisées, des séminaires et formations ont permis de qualifier les professionnels et des ateliers ont été proposés à 205 d'entre eux.

Le PPR voté par l'agglomération de SQY le 21-12-2017 posait la question suivante : **Quelle action publique construire dans le cadre de la prévention de la radicalisation ?**

La définition partagée de la radicalisation :

« La radicalisation est le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social, ou religieux, qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social, ou culturel »

Depuis 2017, chaque année a permis de soutenir des actions ciblant la prévention primaire soit avec l'organisation d'un appel à projet spécifique et d'un jury, soit intégré dans la programmation annuelle de la Politique de la ville de SQY.

Des interventions au sein des classes de collèges ont été proposées par : le Centre ATHENA, DÉCLIC Théâtre, Trappy Blog, Misspop.

Des outils disponibles pour les professionnels tels que Le film « Jungle Jihad », son livret pédagogique et la plateforme internet Pixel Critique. Projection du film destiné aux professionnels (UGC SQY, Ciné 7 Élan court, référents laïcité labellisés par l'État et formations valeurs de la République).



➤ Finale du 23^e Championnat Inter collèges des matchs d'improvisation Théâtre de SQY (©Déclic Théâtre)



➤ ACIAC Film JUNGLE JIHAD 2019



CONSTATS

Une élaboration du Plan et une offre structurée et partagée par les institutions de 2015 à 2020 (avant confinement)

Faible convergence de l'offre des institutions depuis 2020

La nécessité de conserver la diversité des actions et d'assurer leur pérennité pour des effets pleins et entiers (action de fond). Les limites des actions « one-shot » qui n'ont pas un impact durable.

Manque d'articulation entre les acteurs et de visibilité des actions mises en place

Des acteurs plus qualifiés et outillés aujourd'hui même s'il peut être difficile de se réappropriier les contenus des formations, les partager.

Une difficulté à toucher les familles et certains publics « cœur de cible »

Un sujet en évolution avec des phénomènes de radicalisation se traduisant initialement par des départs en zone de conflits et des attentats, alors qu'aujourd'hui ce sont les atteintes à la laïcité, l'islam politique ou encore le séparatisme (repli identitaire/ recours identitaire ?) qui occupent une place importante.

Une meilleure compréhension (toujours à actualiser) du phénomène

La persistance d'amalgames entre religion et radicalisation. Un besoin de réassurer des professionnels par le collectif et le partage des outils expérimentés.

PERSPECTIVES

Assurer une animation territoriale pérenne et favoriser les complémentarités en renforçant les moyens d'ingénierie dédiés

Capitaliser les outils et démarches tout en assurant leur essaimage

Mieux évaluer l'impact des actions

Renforcer l'approche en direction des familles et non uniquement des enfants/ jeunes

Soutenir le développement d'espaces de débats et d'échanges avec les jeunes

Valoriser les actions

Poursuivre les démarches de formation des acteurs

ZOOM SUR LES ANNEXES OBLIGATOIRES

PLAN ÉGALITÉ FEMME-HOMME PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LE RACISME, L'ANTI-SÉMITISME ET LA HAINE ANTI-LGBT

➤ PEFH ET PLCDRAH (plans jumelés du fait de leurs problématiques transversales)

Votés respectivement le 21 décembre 2017 et 11 décembre 2019, répondent aux exigences de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine complétée par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

Un site internet dédié à la lutte contre les discriminations

› Pour accéder à des définitions, des notions, les clés juridiques et les liens et contacts utiles.

Un livret (en cours de réalisation)

› pour lister les contacts utiles et pour signaler en ligne les situations de discrimination

La Maison de Justice et du droit (MJD) promeut le « vivre ensemble » et prévient les discriminations par des actions de sensibilisation...



Plus de
12 400
écoliers,
collégiens
et lycéens
sensibilisés

Un panel d'outils pédagogiques

› à disposition des communes et établissements scolaires : discrim'art, le jeu du tribunal, « 7 affaires de Justice » ...

Des expositions interactives animées par des juristes

› « moi jeune citoyen », l'exposition itinérante « nous et les autres, des préjugés au racisme »

Du théâtre/débat

› improminis, « Welcome à bord », « Écran noir »

... et via l'accès au Droit :

Des justiciables, usagers du service public reçus par :

- **Une équipe pérenne de juristes en MJD et une Greffière;**
- **11 partenaires associatifs de juristes spécialisés**
tels le CIDFF (droit de la famille, du travail...);
la DIRE (aide aux victimes, violences conjugales); CRESUS, CYM...
- **Des partenaires institutionnels**
tels le délégué du Défenseur des droits, le Délégué du Procureur...
- **3 intervenantes sociales en commissariat**
reçoivent **plus de 90 %** de femmes pour un accompagnement social adapté et un pré accueil des victimes (de violences conjugales notamment).

En MJD :
plus de
90 000
personnes
informées sur
leurs droits
dont plus de
50 000
femmes

Des formations collectives auprès des professionnels du territoire

- **180 agents et élus formés** par le CIDFF en 2018 sur les enjeux de l'égalité femme-homme
- **Un référent laïcité** désigné sur le territoire de Sqy est habilité, depuis décembre 2021, à dispenser la formation valeur de la République et laïcité auprès des professionnels et agents des collectivités.

Sqy a adhéré au Centre ressource Hubertine Auclert

› pour bénéficier de son expertise en matière d'égalité femme-homme.



CONSTATS

Dynamique partenariale difficile à maintenir dans le temps

Adaptation équipe Maison de Justice et du Droit (crise sanitaire)

Augmentation de l'accueil du public hors QPV

QUESTIONNEMENTS

Comment développer des temps plus approfondis destinés aux professionnels ?

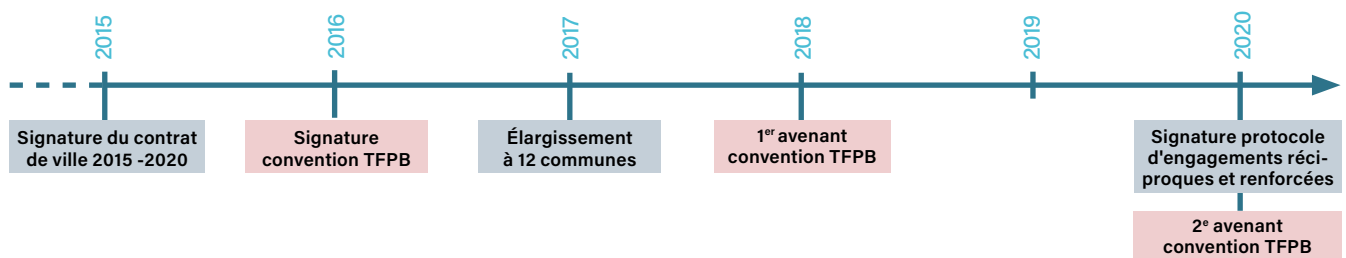
Comment mettre en place un réseau d'agents relais du territoire (pour les annexes) ?

Comment communiquer de manière plus efficiente sur les actions et outils mis en place ?

ZOOM SUR LES ANNEXES OBLIGATOIRES

L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

➤ LES ÉVOLUTIONS DEPUIS 2015

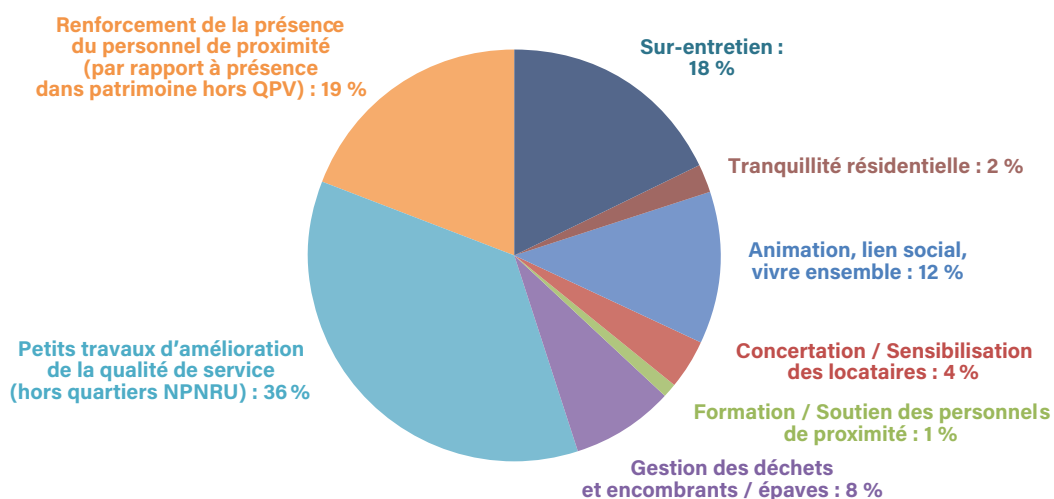


2015-2016	2017	2018	2019	2020
Signature du contrat de ville de SQY 2015-2020 Adoma Antin Résidences Domaxls Efidis France Habitation I3F ICF La Sablière Logement francilien Logirep Opievoy Osica Toit et Joie Valophis Versailles Habitat	Opievoy devient Les Résidences Yvelines Essonne	Logement Francilien devient 1001 Vies Habitat Adoma, Efidis et Osica sont rattachés à CDC Habitat	Adoma est exonéré de la TFPB du fait des programmes de réhabilitation sur Élancourt	Domaxis et France Habitation deviennent SEQENS
		Adoma est exonéré de la TFPB du fait des programmes de réhabilitation sur Trappes + 1952 logements concernés pour Valophis Trappes	Un référentiel d'indicateurs pour l'évaluation du pilier 2 du contrat de ville à affiner. Groupe de travail mis en place avec les bailleurs	3 indicateurs déterminés collectivement, qui viendront compléter les indicateurs de gestion pour une approche qualitative

À partir de 2020, le Préfet Délégué à l'Égalité des Chances a relancé la dynamique avec le président de l'agglomération et les maires des communes concernées, en clarifiant le rôle de chaque partie et les règles d'utilisation de la TFPB à travers un Guide TFPB. Un courrier formalisant la démarche, accompagnés du Guide a été envoyé aux maires et aux bailleurs.

Les petits prés / 7 Mares	Pont du routoir	Bois de l'étang élargi à Orly Parc	Les friches	Valibout	Jean Macé	Plaine de Neauphle - les Merisiers	QPV SQY
3 104 hab.	3 160 hab.	4 258 hab.	1 647 hab.	3 180 hab.	2 420 hab.	17 726 hab.	35 495 hab.
2 bailleurs	1 bailleur	2 bailleurs	2 bailleurs	1 bailleur	1 bailleur	9 bailleurs	11 bailleurs
701 logements	1 068 logements	1 288 logements	497 logements	1 077 logements	623 logements	5 124 logements	10 378 logements
876 041 € TFPB	985 064 € TFPB	1 436 387 € TFPB	581 604 € TFPB	1 134 488 € TFPB	762 407 € TFPB	4 352 180 € TFPB	10 128 171 € TFPB
167 actions	19 actions	139 actions	105 actions	64 actions	81 actions	674 actions	1 249 actions

➤ MONTANT DE LA TFPB ENTRE 2016 ET 2020 = 10 128 171 €



En moyenne
217 €
par an et par
logement
concerné



CONSTATS

Un calendrier d'élaboration des plans d'action en décalage avec la réalité de mise en œuvre

Un suivi administratif et opérationnel particulièrement chronophage

Favorise l'émergence de partenariats et d'actions innovants

Des outils pertinents : GUP et diagnostic en marchant

Le rôle essentiel des gardiens permettant un lien de confiance avec les locataires et des retours des dysfonctionnements

QUESTIONNEMENTS

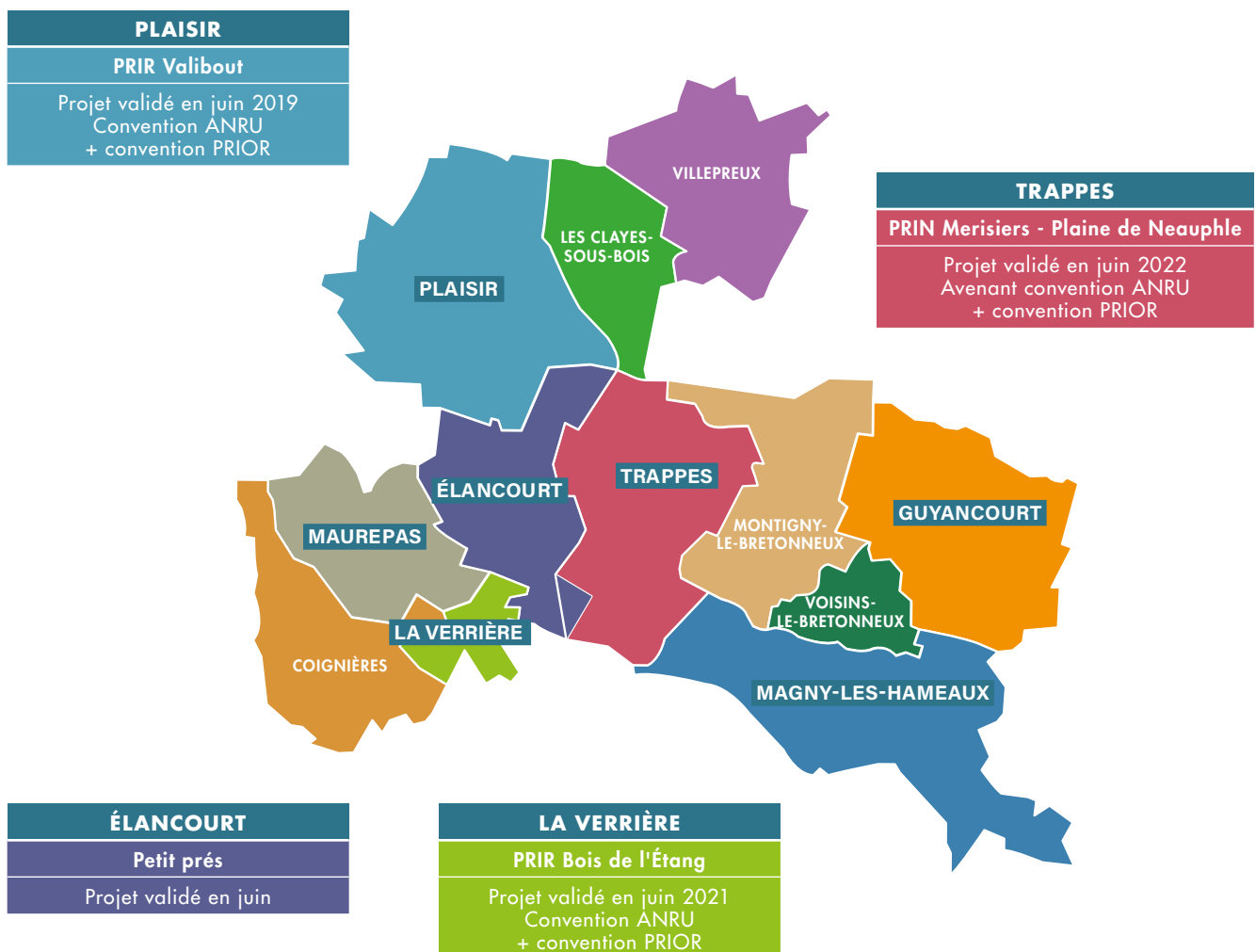
Quel document pratique de référence, d'aide à la décision et à l'action ?

Faut-il envisager des plans d'actions pluriannuels ?

ZOOM SUR LES ANNEXES OBLIGATOIRES

PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE - ÉLANCOURT, PLAISIR, TRAPPES, LA VERRIÈRE

➤ 4 PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN À L'ÉCHELLE DE SQY, VALIDÉS



UN INVESTISSEMENT MASSIF DES VILLES ET DE SQY

	Investissement Villes HT	Contribution nette Ville (déficit + participations)	Investissement SQY HT	Contribution nette SQY (déficit + participations)
Ingénierie pilotage (4 ETP co-financés)			7 M€	3 M€
Trappes (en cours de consolidation)	57 M€ (6 équipements)	31 M€	53 M€ (si MOA SQY du Plateau urbain)	19 M€
La Verrière	16 M€ (1 équipement)	5 M€	24 M€	11 M€
Plaisir	6 M€ (3 équipements)	7 M€	26 M€	6 M€
Élancourt	21 M€ (aménagement + 1 équipement)	5 M€	2 M€	6 M€ (yc sub groupe scolaire)
TOTAL	100 M€	48 M€	112 M€	46 M€

Soit environ 15 M€ HT de dépenses annuelles et 6 M€ de reste à charge annuel pour SQY de 2023 à 2030 pour les 4 projets de rénovation urbaine.





➤ *Déclic Théâtre - Match d'improvisation, 2019*



LA PARTICIPATION DES HABITANTS

- Difficile mise en place des conseils citoyens
- Un cabinet pour soutenir la démarche des communes
- Une journée nationale des conseillers citoyens – 20 juin 2019

➤ LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DES CONSEILLERS CITOYENS ONT ÉTÉ REPRISSES DANS LE PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ET RENFORCÉS 2020-2022

■ Instruction et parentalité Jeunesse

- › Valoriser les parcours de réussite repérés par les conseils citoyens

■ Petite enfance

- › Recenser les besoins et ressources sur les modes de garde (horaires décalés)
- › Disposer d'un état des lieux, un inventaire pour adapter les modalités et l'offre

■ Éducation

- › Mettre en place dans les centres sociaux... des temps d'échanges relayés par les conseillers citoyens
- › Développement Économique Emploi : accompagner l'accès à l'emploi
- › Renforcer l'information des publics pour mieux lutter contre les discriminations

■ Insertion

- › Mettre en place des crèches qui ouvrent dès 6h le matin et qui ferment à 21h

■ Formation

- › Mettre en œuvre des chantiers d'insertion financés par l'abattement de la TFPB (Renforcer la relation entreprises/ jeunes)
- › Visite entreprises ou métiers

■ Cadre de vie Habitat

- › Favoriser l'émergence des amicales de locataires (ex : accompagnement)

■ Citoyenneté

- › Créer des temps de débat pendant les activités (les activités deviennent un prétexte)

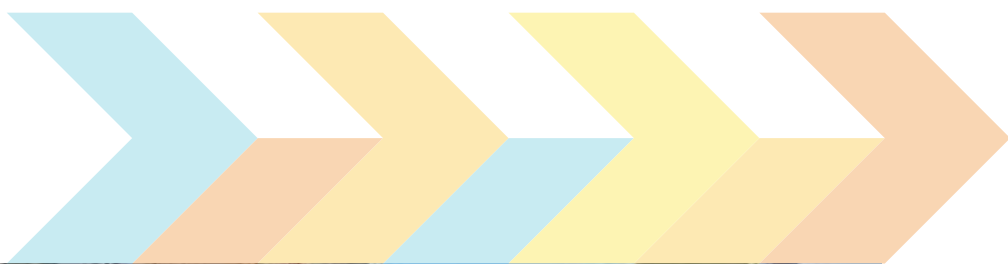
■ Espace public

- › Réintroduire des médiateurs (surtout le soir et la nuit)



➤ Maison de Justice et du Droit - Semaine de l'Enfant, 2019





➤ ACIAC - Tournage Adrénaline, 20 mars 2021



CONSTATS

Participation des habitants : un échec ?

Quelle traduction concrète de l'implication des habitants sur chaque commune ?

QUESTIONNEMENTS

Ne faut-il pas rechercher des formes multiples d'implication des habitants





➤ ACIAC - Tournage Adrénaline, 20 mars 2021



BUDGET ET PACTE FINANCIER & FISCAL DE SOLIDARITÉ

8

BUDGET ET PACTE FINANCIER & FISCAL DE SOLIDARITÉ

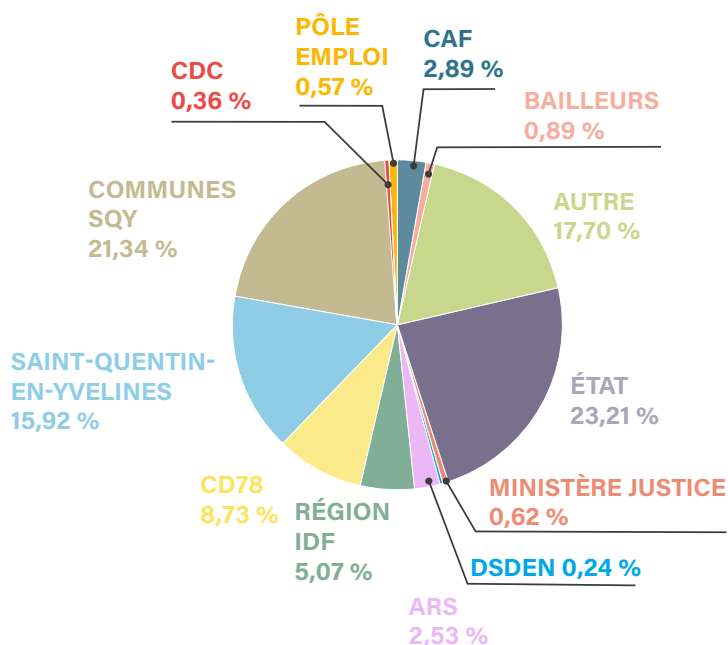
Rappel :

- Le budget Politique de la ville de l'État est de 512 M€ (crédits spécifiques + de 25 % en 3 ans).
- Le budget de l'État est de 380 milliards d'euros (dépenses hors transferts vers les collectivités : 43 milliards d'euros et cers l'UE : 27 milliards d'euros).

Ce qui représente 0,13 % des dépenses pour la Politique de la ville (hors droit commun).

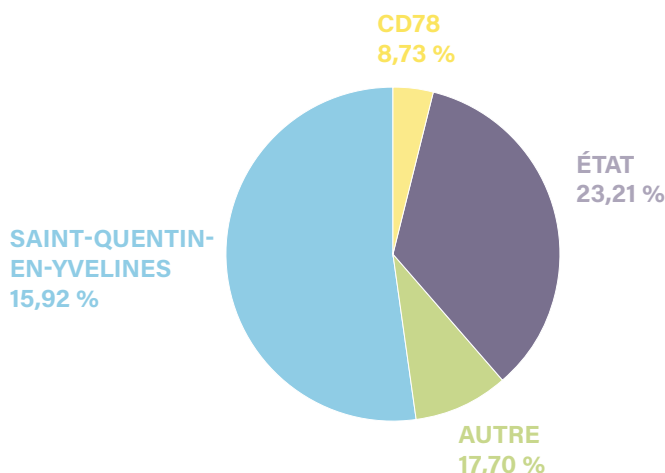
A BUDGET GLOBAL SUR SQY

111 665 603 €
de financement
des signataires
soit 82 %
du coût global



B BUDGET POLITIQUE DE LA VILLE SUR SQY

17 994 811 €
de crédits fléchés
politique de la ville
soit 82 %
du coût global



C > PACTES FINANCIERS ET FISCAUX DE SOLIDARITÉ - 2017/2020 ET 2022/2026

La loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 prévoyait dans son article 12 que les EPCI devait en élaborer à la suite de la signature du contrat de ville, un pacte financier et fiscal de solidarité. L'objectif de ce pacte étant de réduire les disparités de charges et de recettes entre communes membres de l'EPCI.

Vote du Conseil communautaire - le 20 juin 2016 (pour la période de 2017 à 2020)

Ce pacte intègre : « Les actions relatives à la Politique de la ville, au Plan Local d'Insertion par l'Économie et au renouvellement du cadre de vie ».

Trois axes :

Un axe financier destiné à clarifier les équilibres financiers et contribuer à leur stabilité ; un fonds de concours de 6,5M€ a été institué dès 2017.

Un axe fiscal destiné à renforcer la dynamique de croissance du territoire.

Un axe mutualisation des ressources est destiné à favoriser des économies d'échelles sur l'ensemble des budgets des collectivités (moyens humains, nouvelle offre de services supports destinée aux communes).

Commune	Fonds de concours
Les Clayes-sous-Bois	519 632 €
Coignières	276 867 €
Élancourt	672 942 €
Guyancourt	698 399 €
Magny-les-Hameaux	363 918 €
Maurepas	541 076 €
Montigny-le-Bretonneux	808 289 €
Plaisir	765 225 €
Trappes	755 678 €
La Verrière	307 557 €
Villepreux	380 995 €
Voisins-le-Bretonneux	409 422 €
TOTAL	6 500 000 €

> NOUVEAU PACTE FINANCIER ET FISCAL 2022 - 2026

Vote du Conseil communautaire - Le 16 décembre 2021 (pour la période de 2022 à 2026)

Ce nouveau Pacte intègre deux axes :

- **Un acte « financier et fiscal »** destiné à clarifier les équilibres financiers et contribuer à leur stabilité à l'horizon du mandat, comprenant :
 - **Un fonds de concours global de 32.5 M €** (travaux d'investissement). Un règlement détermine les modalités pratiques d'attribution des fonds de concours.
 - **Une programmation stratégique des investissements**
- **Un axe « mutualisation de ressources »** destiné à favoriser des économies d'échelle sur l'ensemble des budgets des collectivités...

Commune	Pop INSEE 2021	Part fixe	Prorata/pop	Total dotation
Les Clayes-sous-Bois	17 934	1 000 000 €	1 572 404 €	2 572 404 €
Coignières	4 447	1 000 000 €	389 901 €	1 389 901 €
Élancourt	25 782	1 000 000 €	2 260 496 €	3 260 496 €
Guyancourt	29 415	1 000 000 €	2 579 027 €	3 579 027 €
Magny-les-Hameaux	9 678	1 000 000 €	848 541 €	1 848 541 €
Maurepas	18 694	1 000 000 €	1 639 039 €	2 639 039 €
Montigny-le-Bretonneux	33 625	1 000 000 €	2 948 149 €	3 948 149 €
Plaisir	31 920	1 000 000 €	2 798 659 €	3 798 659 €
Trappes	32 830	1 000 000 €	2 878 445 €	3 878 445 €
La Verrière	9 829	1 000 000 €	598 748 €	1 598 748 €
Villepreux	11 174	1 000 000 €	979 706 €	1 979 706 €
Voisins-le-Bretonneux	11 484	1 000 000 €	1 006 886 €	2 006 886 €
TOTAUX	233 812	12 000 000 €	20 500 000 €	32 500 000 €



CONSTATS

SQY a maintenu son enveloppe annuelle de soutien aux opérateurs...

Le cadre légal de la politique de la ville détermine tout un ensemble de mesures et de dispositifs qui favorisent l'inclusion de chacun.

Des dispositifs nationaux qui s'imposent sur les territoires sans prendre en compte l'existant.

QUESTIONNEMENTS

Faut-il des engagements pluriannuels avec les opérateurs de la politique de la ville qui portent les actions structurantes ?

Quel soutien renforcé aux communes ayant un QPV ?



➤ ACIAC - Tournage Adréline, 20 mars 2021

SIGNATAIRES DU CONTRAT DE VILLE DE SQY



Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines



Yvelines
Le Département



Tout savoir sur la politique de la ville



sqy.fr/politiquedelaville



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

1, rue Eugène-Hénaff
BP 10118
78192 Trappes Cedex
Tél. : 01 39 44 80 80

sqy.fr

